

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

N^o 050

Le 26 février 1988

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES CONDAMNE
LES RESTRICTIONS SUD-AFRICAINES AU NOM DU COMITÉ
DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU COMMONWEALTH

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a publié aujourd'hui la déclaration suivante au nom du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe. Le Comité, formé des ministres des Affaires étrangères de l'Australie, du Canada, de la Guyana, de l'Inde, du Nigéria, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, condamne vivement et en termes non équivoques les dernières mesures draconiennes annoncées par le gouvernement de l'Afrique du Sud contre dix-sept organisations et des leaders anti-apartheid. Ces mesures limiteront gravement, voire interdiront totalement, l'action politique de certains des groupes les plus importants qui s'opposent de façon non violente à l'apartheid et fournissent un appui à ses victimes.

À Vancouver, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont réaffirmé unanimement l'engagement de leurs gouvernements respectifs à oeuvrer de concert en vue de mettre fin à l'apartheid et aux injustices et souffrances que cette politique entraîne pour la plupart des Sud-Africains et leurs voisins. Le gouvernement de l'Afrique du Sud doit engager des négociations concrètes avec les leaders authentiques de la majorité de la population sud-africaine. Au lieu de s'engager dans cette voie, il a préféré imposer d'autres restrictions à leurs droits politiques fondamentaux.

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada

Le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth a conclu que les Noirs sud-africains "en ont assez de l'apartheid" et qu'"ils ne sont plus disposés à se soumettre à son oppression, à sa discrimination et à son exploitation". Il ne s'agit pas de savoir s'il sera mis fin à l'apartheid mais de quelle façon et quand. Les mesures prises par le gouvernement de l'Afrique du Sud en vue de restreindre encore davantage l'opposition ouverte et pacifique à l'apartheid ne feront que multiplier les risques de renforcement du cycle de la violence. Ces mesures mettent en relief la nécessité, pour la communauté internationale, d'élargir, de resserrer et d'intensifier l'application des mesures que les membres du Commonwealth ont prises pour encourager le démantèlement de l'apartheid.

Le Comité se joint aux nombreux Sud-Africains et à la communauté internationale pour demander au gouvernement de l'Afrique du Sud de revenir sur les mesures qu'il a prises et de préparer la voie à des négociations concrètes en vue de mettre sur pied un gouvernement représentatif non-racial. Le Comité réaffirme son engagement envers cet objectif.